

FACE A LA DIFFICULTE DE RECRUTER DES ENSEIGNANTS, DE NOMBREUSES CLASSES SE RETROUVENT SANS ENSEIGNANTS

Le constat est clair : le métier d'enseignant n'attire plus.

Pour **FO EA** c'est la conséquence des attaques continues des gouvernements successifs et du dénigrement des enseignants depuis toutes ces années ! Le métier d'enseignant n'attire plus et ce n'est pas la terrible perte de pouvoir d'achat (**entre - 22 et - 30% depuis 1980**) qui va le rendre attractif...

Le niveau de recrutement et le bas niveau de salaire rebutent également les contractuels. Pourtant, la politique gouvernementale tend à mettre en place un système éducatif public low-cost,...basé sur l'emploi d'agents contractuels **dont les salaires sont tirés vers le bas et les conditions d'emploi délétères !**



Quel mépris pour eux, quel mépris pour tous !

Aujourd'hui, force est de constater que faute d'enseignants **de nombreuses classes se retrouvent sans enseignements.**

Réactif, le ministère de l'Éducation Nationale assume désormais de vouloir refaire travailler les retraités : <https://www.leparisien.fr/societe/pour-replacer-les-professeurs-absents-les-retraites-appelles-a-la-rescousse-02-12-2021-CIHVXZJOBET5BZHCHQRYU635Q.php>.

Mais sans succès !

Faut-il envisager ce type de tentative au ministère de l'Agriculture ? Il y a fort à penser que oui car notre ministère est devenu adepte de « copier-coller » les plans les plus machiavéliques du ministre de l'Éducation Nationale !

En fait, les politiques nous mènent dans une impasse faute de vouloir enlever leurs œillères. Ils prônent la réduction du service public sous couvert de réduction de la dette publique que leurs choix fiscaux ont eux-mêmes engendrés « <https://www.publicsenat.fr/article/politique/suppression-de-l-isf-flat-tax-ca-n-est-pas-du-ruissellement-mais-de-l-evaporation> ». **D'un point de vue économique, la dépense publique d'enseignement doit être vue comme un investissement !**

Le Grenelle de l'éducation a créé une prime d'attractivité, attribuée principalement aux enseignants et CPE les plus jeunes.

→ A quand la compensation de la perte de pouvoir d'achat subie par les agents de la fonction publique depuis ces 20 dernières années ?

→ A quand une véritable revalorisation des salaires pour tous les enseignants et personnels d'éducation ?

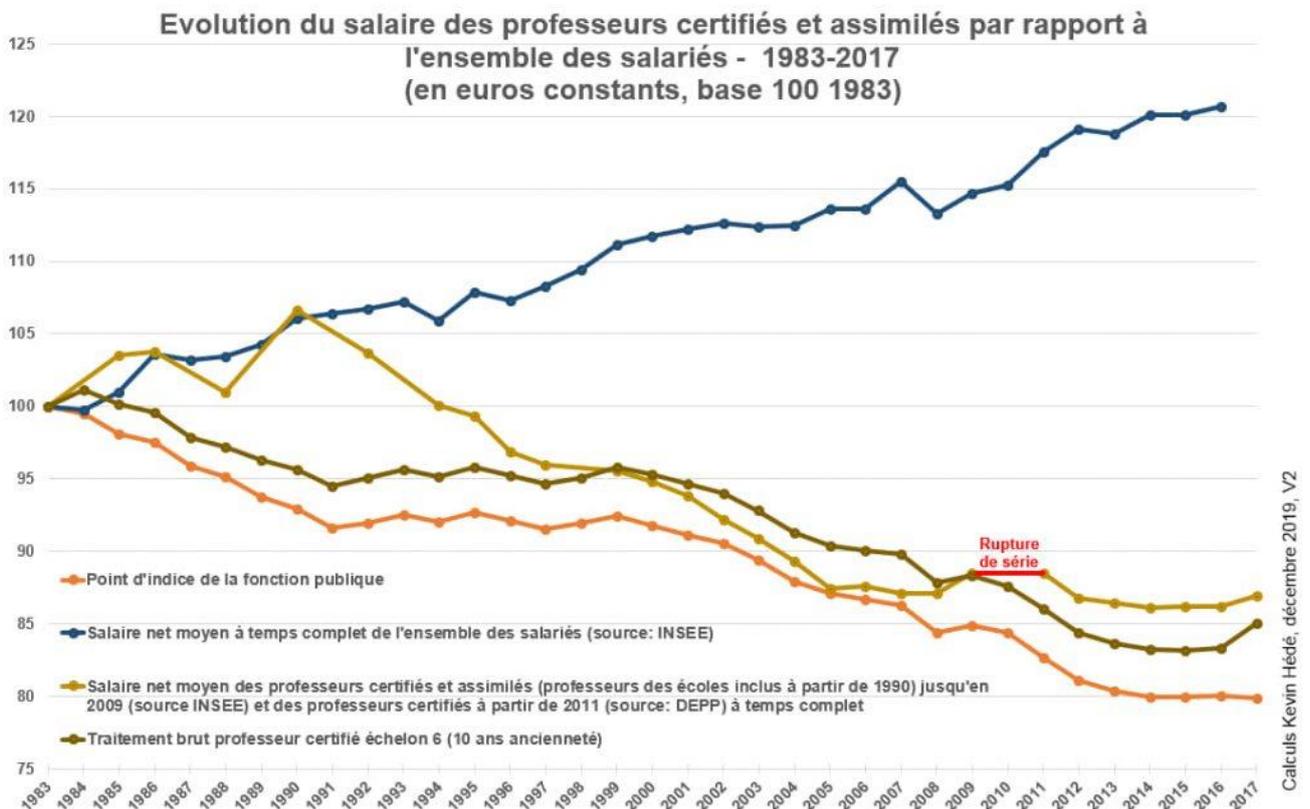


« Un capitaine de police démarre sa carrière à **2400 € net**, un prof à **1500 €** ! tant mieux pour le policier mais quel mépris pour l'enseignant ! <https://www.leparisien.fr/societe/salaire-des-enseignants-les-profs-francais-sont-loin-detre-les-mieux-payes-deurope-16-09-2021-KOF23QJMLNGTFLZSTWNH3ZM7GI.php> »

D'autres articles enfoncent le clou :

« <https://acteurspublics.fr/articles/les-remunerations-des-enseignants-ont-baisse-de-15-a-25-sur-vingt-ans> »,
« https://www.lemonde.fr/societe/article/2021/11/23/un-rapport-senatorial-pointe-la-degradation-des-conditions-de-travail-des-enseignants_6103326_3224.html »...

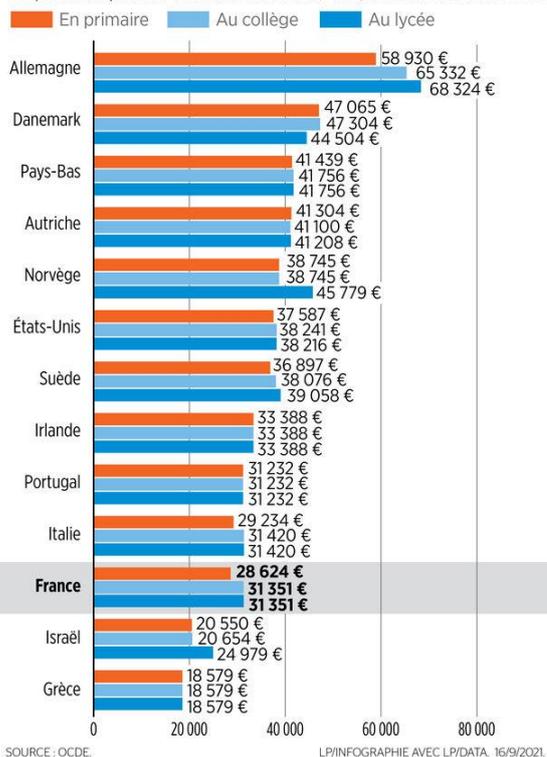
Marianne propose un simulateur qui montre, par exemple, ce qu'un enseignant certifié, recruté à bac + 5, gagnerait aujourd'hui en début de carrière hors prime s'il n'avait pas perdu du pouvoir d'achat : **2148 €** par mois... <https://www.marianne.net/economie/consommation/professeur-juge-secretaire-ingenieur-estimez-la-perte-de-votre-pouvoir-dachat#:~:text=En%201982%2C%20un%20professeur%20certifi%C3%A9.1%2C76%20fois%20le%20smic>



Salaire de base des enseignants français par rapport aux autres pays



Salaire annuel moyen (hors primes et allocations) des enseignants.
En parité de pouvoir d'achat. Conversion du \$ à l'€ au cours de 2020.



→ À QUAND UN SYSTEME D'AVANCEMENT EQUITABLE ET JUSTE ?

A titre d'exemple pour 2020 c'est seulement une trentaine d'agents pour les PLPA au total qui ont eu une bonification d'ancienneté au 6^{ème} ou 8^{ème} échelon : **70 % des agents n'ont eu le droit à rien !**

C'est encore pire pour les promotions à la hors classe, la classe exceptionnelle et l'échelon spécial. **C'est l'effet PPCR, pourtant voté par de nombreux syndicats représentant les personnels de l'enseignement !**

Ce système injuste et arbitraire, oubliant que la réussite d'un système éducatif est avant tout la réussite d'un collectif, commence à démobiliser certaines équipes.

Devrons-nous prochainement, comme dans certaines émissions de télé-réalité, désigner celui qui ne mérite rien dans l'espoir d'être retenu ou que par chance ou proximité du notateur nous ayons trouvé le « collier d'immunité »...

→ À QUAND UNE REELLE REFLEXION SUR L'AMELIORATION DE NOS CONDITIONS DE TRAVAIL ?

Au contraire, à chaque réforme c'est toujours plus avec toujours moins (augmentation des seuils, missions de plus en plus nombreuses non prises en compte dans la fiche de service...)

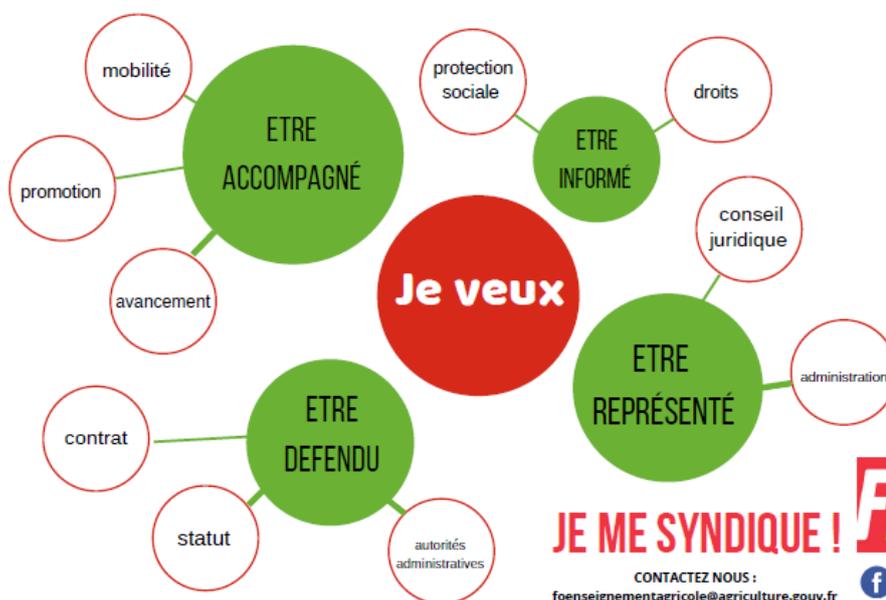
**NOUS N'ACCEPTERONS
JAMAIS NOTRE MISE À
MORT !**



**Pour agir et se faire entendre, venez rejoindre
FO Enseignement Agricole !**

En adhérant à **FORCE OUVRIERE**, vous adhérez à un syndicat libre dont l'indépendance est le ciment fondateur.

Téléchargez le bulletin d'adhésion [ici](#)



JE ME SYNDIQUE !



CONTACTEZ NOUS :
foenseignementagricole@agriculture.gouv.fr



CONTACTS :

PLPA : Etienne LEMAIRE : etienne.lemaire@educagri.fr

PCEA : Nicolas GILOT : nicolas.gilot@educagri.fr